



TDR : Consultant, Impact des sanctions sur les économies illicites en République Centrafricaine Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest

Date de début : Juillet 2022

Durée : 7 jours ouvrables.

Type de travail : Temps partiel.

Lieu de travail : Domicile.

Honoraires de conseil : En fonction de l'expérience

Contexte du GI-TOC

L'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée est un réseau d'éminents praticiens de l'application de la loi, de la gouvernance et du développement qui se consacrent à la recherche de stratégies et de réponses nouvelles et innovantes au crime organisé. Au cours de la dernière décennie, l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée a cherché à améliorer l'analyse de la criminalité organisée, à encourager les actions contre celle-ci et à soutenir la résilience face à elle afin de réduire son impact négatif sur les personnes, l'environnement, les entreprises et les États. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse <http://www.globalinitiative.net>.

Le GI-TOC a une longue expérience de la coordination de la programmation et de la recherche en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et au Sahel, et étend actuellement ses activités dans la région.

L'Observatoire de l'Afrique de l'Ouest coordonne une série d'activités de programmation dans la région qui explorent les rôles des marchés illicites, y compris leur relation avec la stabilité ou l'instabilité dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Les activités de programmation comprennent la recherche, le renforcement des capacités, la création de réseaux et la fourniture d'un soutien aux acteurs de la société civile dans le cadre du Fonds de résilience.

Le GI-TOC travaille pour :

1. mettre en relation et responsabiliser les acteurs de la société civile de la région qui travaillent sur les questions liées au crime organisé et à la corruption, ainsi que sur leurs liens avec l'instabilité et les conflits;
2. identifier, analyser et cartographier les tendances criminelles et les changements dans l'instabilité régionale, ainsi que leur impact sur les flux illicites, la gouvernance, le développement, les relations interethniques, la sécurité, les conflits et l'État de droit; et
3. soutenir les parties prenantes/acteurs locaux dans leur suivi des dynamiques nationales et des tendances régionales et internationales plus larges en matière de criminalité organisée et d'insécurité.

Fonctions principales / Responsabilités

1. Objectif de la mission

Cette consultation fait partie d'un projet intitulé "Promoting Stabilisation Through Crime Sensitive Interventions in West Africa", financé par le ministère allemand des affaires étrangères.

Les sanctions sont un outil puissant pour pénaliser les comportements illicites, et l'on s'intéresse de plus en plus à la manière dont elles peuvent être utilisées dans le contexte des violations liées à la criminalité transnationale organisée (COT). Elles présentent également un intérêt croissant pour les États-nations (tels que les États-Unis et le Royaume-Uni) et les institutions multilatérales (UE), ainsi que pour l'ONU, dans le cadre de la lutte contre le défi que représente la criminalité transnationale organisée pour la paix et la sécurité. Par exemple, le cadre piloté actuellement par le gouvernement britannique, ou les sanctions prises par les Nations unies, les États-Unis et l'Union européenne à l'encontre des trafiquants d'êtres humains en Libye pour des infractions graves aux droits de l'homme.

Cependant, malgré l'intérêt international croissant pour les sanctions et autres mesures restrictives, l'analyse et le débat publics sur l'efficacité de ces instruments ou les stratégies optimales pour leur utilisation dans la lutte contre la COT ont été limités. Compte tenu de l'intérêt croissant que suscite le recours aux sanctions pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, l'absence d'évaluation de l'impact des sanctions - un instrument de politique étrangère prédominant - sur la criminalité transnationale organisée est une faiblesse majeure qui empêche les nouvelles désignations et les nouveaux régimes conçus autour de la criminalité transnationale organisée de tirer les leçons du passé.

Ce projet s'appuiera sur les recherches en cours du GITOC sur l'application de sanctions en tant qu'outil de lutte contre la criminalité transnationale organisée, et cherchera à ajouter des preuves supplémentaires concernant à la fois (i) la manière dont les sanctions ont été utilisées pour lutter contre la criminalité transnationale organisée en tant que moteur d'instabilité (instabilité politique et conflit) ; et (ii) leur impact dans la poursuite de cet objectif.

Pour ce faire, cette recherche se concentrera sur la manière dont les régimes de sanctions internationales imposées à la République centrafricaine (RCA) ont cherché à s'attaquer aux COT en tant qu'objectif secondaire dans le cadre d'un mandat principal de lutte contre le conflit et l'insécurité.

2. Portée et objectifs de la consultation

L'objectif de la consultance est d'explorer l'impact des sanctions sur : (i) la capacité des individus figurant sur la liste à continuer à s'engager dans l'activité illicite concernée ; (ii) le fonctionnement des économies illicites concernées ; et (iii) l'impact déstabilisant des économies illicites concernées.

3. Responsabilités

Le consultant est censé accomplir les tâches/activités suivantes :

- i. Mener des entretiens à distance avec les parties prenantes concernées. La sélection des personnes interrogées doit être coordonnée en concertation avec le GITOC.
- i. Rédiger un rapport d'étude de cas consolidant les résultats concernant l'impact des sanctions sur les économies illicites en RCA, et le partager avec le GI-TOC pour examen et commentaires.

Les livrables écrits peuvent être soumis en français ou en anglais.

4. Ligne du temps

Cette mission devrait débuter en juillet 2022. Il est prévu que la mission se déroule sur une période de deux semaines maximum, et qu'elle soit terminée au plus tard le 25 août.

5. Qualifications et expérience requises

Le consultant retenu devra posséder au minimum les qualifications et l'expérience suivantes :

- Cinq ans d'expérience dans la coordination de recherches sur les économies illicites et les menaces pour la sécurité en République centrafricaine ;
- Connaissance approfondie du régime de sanctions de la RCA ;
- Des réseaux solides de parties prenantes pertinentes pour explorer les impacts du régime de sanctions de la RCA ;
- Excellente maîtrise du français. Une connaissance pratique de l'anglais est souhaitable.

Les candidats seront évalués en fonction des exigences ci-dessus, ainsi que du rapport coût-efficacité et de la disponibilité.

6. Procédure de candidature

Les consultants doivent soumettre une offre (composée de (i) CV ; (ii) expression d'intérêt, qui détaille l'expérience pertinente de travail en RCA ; (iii) taux journalier) à danica.perisic@globalinitiative.net avant le août 2022. Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien.